

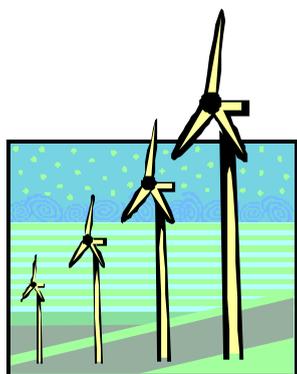


# Bulletin 2



**Réunion d'information**  
**Énergie renouvelable: les éoliennes**  
**Jeudi 27 mars, 18 h 30**  
**Maison de la Vie Associative, Béziers**

Intervenant:



## Sondage janvier 2003

(institut Synovate pour l'ADEME)

9 français sur 10 sont favorables à l'éolien, pour

55% = énergie propre sans déchet

33% = écologique, préservant l'environnement

51% = énergie économique

27% = bonne substitution ou diversification

### Sites favorables

58% un champ à la campagne

46% près des autoroutes

46% zone industrielle

36% haut de colline

35% en mer

EDF, le ministre de l'industrie et l'ADEME lance en 1996 le programme national « Éole 2005 », pour encourager la création de parcs d'éoliennes en France.

Depuis plus de 30 ans les associations écologistes souhaitent le développement des énergies renouvelables et propres comme alternative au nucléaire. L'éolien industriel s'implante massivement dans la région, premier gisement potentiel de France. Dans le même temps la population se mobilise contre.

↳ Qu'en est-il exactement de la politique nationale et régionale dans ce domaine ?

↳ Comment une énergie alternative devient-elle si dé-

veloppée ?

↳ Comment sont montés les projets et à qui profitent-ils ?

↳ En quoi sont-ils problématiques pour les habitants proches ?



En France l'énergie issue des énergies renouvelables devrait passer de 14% en 1999 à 21% en 2010. En 2003 la puissance installée en éolien est de 148,43 MW, elle doit être de 10.000 MW minimum en 2010, suivant la législation européenne. Cette démarche participe à la

réduction des gaz à effet de serre décidée à Kyoto.

Le programme « Eole 2005 » lancé par le gouvernement en 1996 n'a pas dynamisé suffisamment l'investissement sur les éoliennes, il a donc été revu en 2001 avec une fiscalité particulièrement attractive : 0,55F/kWh pendant les 5 premières années pour les projets d'une puissance inférieure à 12 MW, puis la tarification sera réajustée en fonction de la qualité du site (plus ou moins venté).

La région Languedoc-Roussillon et surtout le département de l'Aude ont un fort potentiel éolien avec des vents de forte puissance entre 41,4 et 18 km/h, à 50m du sol, en moyenne.

### Avantages

- . Fonctionne avec une énergie renouvelable : le vent,
- . Ne pollue pas (à part la fabrication des installations et du matériel),
- . Des aérogénérateurs fiables et performants, avec des frais de fonctionnement restreints.

### Limite

La production d'énergie a lieu en fonction du vent et non de la

demande.

### Inconvénients

- . Effets sur le paysage,
- . Bruit,
- . Perturbation de l'écologie locale,
- . Interférences électromagnétiques,
- . Sécurité.

« Le temps est venu de provoquer une nouvelle prise de conscience pour encourager un effort significatif de maîtrise de l'énergie, des particuliers comme des entreprises, et pour inciter à des réponses cohérentes avec des enjeux nationaux et planétaires de moyen et long terme. »

## Compte-rendu de la réunion d'information « Déchets, gestion, traitement, avenir... »



**La mobilisation contre la décharge de Tanarès continue. En prévision le vote d'une motion au Conseil Général.**

**Toujours plus d'infos:  
[www.decharge34.com](http://www.decharge34.com)**

50 personnes se sont retrouvées à la réunion d'information de l'ARE sur le thème des déchets, avec Monsieur Cavalié Directeur de l'environnement de la ville de Béziers.

**Introduction** par Laurence Esclapez avec un **diaporama** présentant la gestion et le traitement des ordures ménagères à Béziers.

Les chiffres du tri et du compostage :

. BUTS : les 4 matières, verre, papier-carton, métal, flacons en plastique, sont recyclées,

. Déchetterie : 68% des matériaux déposés sont mis en décharge,

. Bio déchets : les 69% restant dans la poubelle normale sont mis en décharge,

. UVOM : 80% de refus vont en décharge.

Comme on peut le supposer, les casiers de la décharge (CET : Centre d'Enfouissement Technique) se remplissent beaucoup trop vite. La surface exploitable pour le CET, est prévue pour une extension de la décharge jusqu'en 2017.

Cette introduction a été largement commentée par Monsieur Cavalié. La fin du diaporama n'a eu lieu tant le public (surtout l'association « Pas Tanarès ») était demandeur d'explications complémentaires.

Ensuite **Monsieur Cavalié** est intervenu souvent en dialogue avec les personnes de la salle sur différents thèmes.

☞ Plan départemental pour l'élimination des déchets ménagers et assimilés.

Béziers se situe dans la zone ouest du département de l'Hérault dont le Syndicat mixte a défini un schéma directeur pour une valoris-

ation organique et matière avant traitement et par compostage.

D'où la mise en place de

. collectes sélectives

. centres de tri (Pézenas, Béziers en construction)

. compost sur bio déchets

. compost sur ordures brutes (Béziers)

. décharges pour les refus (Béziers, SITOM du Littoral).

Il manque sur cette zone la possibilité de mettre en décharge 115 000t/an de déchets.

☞ Collecte sélectives à Béziers

Verre, matière recyclable à 100%, le prix de la collecte et du traitement revient à 0 euros.

Métal : bonne valorisation, avec quelques difficultés pour l'aluminium plus complexe à trier, le prix de la collecte et du traitement revient à 150 euros/tonne.

Plastique : grande complexité de tri et de transport, se recycle peu de fois, bilan écologique peu intéressant.

Papier-carton : bon recyclage. Une étude (de M. Prévot, ingénieur général es mines) reconnue par l'ADEME, montre un mauvais bilan financier du recyclage.

☞ Plan départemental des BTP se met actuellement en place. 4 décharges accueillent ces déchets : Bessan, SITOM du Littoral, Soumont, Béziers (seuls Béziers et le SIOM sont aux normes)...

☞ En conclusion, M. Cavalié s'interroge sur l'intérêt du tri pour certaines matières.

Que faire de nos déchets, sachant que la décharge de Béziers sera pleine en 2017 ?

Un nouveau système est à l'étude (SOLENA group), le procédé de la torche à plasma PGV, capable de traiter les ordures ménagères sans aucun tri, ou avec tri du verre, du métal et du fermentescible. C'est un « procédé de gazéification/inertisation de déchets, basé sur l'usage des hautes températures produites par le plasma. »

Cette technologie est :

. sans pollution (sans gaz, ni fumée),

. il ne ressort que des déchets inertes (vitrifiés),

. producteur d'énergie (64Mwatt/an),

. économique (120 euros/tonne) pendant 7 ans.

Le débat vif et soutenu nous a éclairés sur beaucoup de points techniques et matériels. Mais le temps et la réflexion nous ont manqué pour aborder **les problèmes de fond** que sont :

⇒ les moyens d'améliorer les performances du tri

l'augmentation du volume des déchets dans le temps (50% d'emballage pour une poubelle moyenne),

⇒ la composition de nos déchets avec les pollutions qui en découlent à la production et à la destruction,

⇒ notre manière de consommer (le tout super-marché, le tout jetable, le tout non réparable...).

⇒ les choix politiques qui visent à concentrer les déchets sur des méga-sites (décharge de Patanarès, torche à plasma de Béziers-Vendres...)

L'association remercie Monsieur Cavalié pour son intervention et l'association Arbre pour son prêt de matériel de projection.

## OGM

\*La campagne national « Ni essai, ni culture sur ma commune, je m'engage », relayée par l'ARE continue. Attac Haut-canton et Bédarieux prennent les choses en mains pour leurs communes. La confédération paysanne va faire une information auprès des caves coopératives.

\*Une action de sensibilisation

a été menée par le collectif OGM danger de Béziers, auprès du magasin Auchan, le 22/02.

\*La Cour d'Appel de Montpellier a rendu son délibéré, José Bové a un demi-sursis et purgera donc 10 mois de prison...

\*La FNSEA « se prépare à une levée du moratoire,..., œ-

pendant elle continue à s'opposer à la culture d'OGM en France, même après l'adoption des règlements européens. Il n'y a pas assez de garanties. Personne n'a prouvé que les OGM représentaient un danger pour l'homme ou pour les animaux, mais personne n'a démontré non plus leurs avantages ». (Inf° OGM n°39)



« champagne » pour la commune de Saint Pons qui a pris son arrêté

## Vie associative

\*Ne laisser pas dormir vos livres!

L'ARE a un fond documentaire sur l'environnement à la MVA qui fait pendant au site Internet. Il est encore un peu maigre. C'est pourquoi nous vous sollicitons pour nous confier vos livres que vous

aimez bien, mais qui restent tristement fermés sur votre étagère...

Nous recherchons tout ce qui à trait à l'environnement et/ou l'écologie: énergies renouvelables, déchets, toxiques, agriculture,

alimentation, consommation, faune, flore, écologie politique...

\*Nous allons partager notre bureau avec une association pour le soins palliatifs à domicile

## Agenda

**18/04**, 20 h 30, 1 place du Nombre d'or, Antigone, Montpellier: « l'eau, enjeu planétaire », rencontre-débat avec Jean-Philippe Joseph, à l'initiative du Monde diplomatique  
**13/04** Hôtel Ibis: Salon « Énergie » sur les soins de santé alternatifs, organisé par Bio-coop.  
**25, 26, 27 avril**, à Angers, sommet des Ministres de l'environnement du G-8, parallèlement sommet citoyen « G-monde » (renseignements [www.gmonde-env.org](http://www.gmonde-env.org))

## Énergie électrique, enjeux citoyens

\*Au delà de la juste revendications des citoyens à être informés, il nous apparaît indispensable de réfléchir ensemble sur la politique de surconsommation d'électricité dans notre pays. Des mesures s'imposent :  
 . Maîtriser l'énergie pour le chauffage : éviter le tout électrique dans les constructions, et encourager les modes alternatifs avec un soutien aux meilleures technologies disponibles.

Favoriser de l'isolation dans les bâtiments.  
 . Campagne d'information : la population est un des premiers acteurs de la demande énergétique, son comportement quotidien peut influencer fortement la limitation ou la réduction de la consommation énergétique.  
 etc....

\*Face au Comité consultatif encadrant le débat national sur les énergies organisé par le gouvernement en vue de la **future loi d'orientation** (pour la fin de l'année), Agir pour l'environnement, Réseau Action Climat, France Nature Environnement, Greenpeace, le WWF-France, Sortir du nucléaire et les Amis de la Terre ont

décidé de lancer un grand débat sur les énergies intitulé "Énergies : le vrai débat". Ils animent des conférences et un site Internet (<http://www.vrai-debat.org/>).

Délibérations et arrêtés dans l'Hérault:

Beaulieu  
 Courniou  
 Lamalou  
 Loupian  
 Meze  
 Villeveyrac  
 Riols  
 St Jean de Minervois  
 Olargues  
 St Pons  
 Montady

Éolien sur le Web

<http://www.vrai-debat.org/>  
<http://www.debat-energie.gouv.fr>  
<http://www.eoliennes.net/>  
<http://www.eole.org/>  
<http://www.windpower.org/fr/links.htm>

ASSOCIATION  
RÉGIONALE D'ÉCOLOGIE



Maison de la Vie  
Associative, 15 rue  
du Général  
Marguerite, 34500  
Béziers

☎ 04 67 30 87 10

**Permanence tous les mercredis**  
de 16h à 19h

À la Maison de la Vie Associative  
Bureau n° 1.47, escalier C

**Adhésion pour l'année civile**

Personne physique: *8 euros*

Association: *15 euros*

Abonnement au bulletin: *6 euros*

RETROVEZ NOUS SUR LE WEB  
ENVIRONNEMENT.34500.FREE.FR

## Torche à plasma (unité de gazéification)



Rien ne se perd, tout se transforme....  
En quoi???

Le SMGTEDMA (Syndicat pour les déchets ménagers et assimilés de l'ouest de l'Hérault), en la personne de son président M. Bozzarelli, a demandé une étude préliminaire pour la réalisation d'une unité de gazéification de déchets mixtes industriels et urbains.

Celle-ci devrait s'implanter sur la commune de Vendres.

L'ingénierie du plasma semble intéressante, mais penser qu'il n'y aura aucun rejet paraît utopique.

Au delà du procédé technique complexe et qui demande de plus amples précisions (avec des exemples concrets d'usines en fonctionnement), il est

important de noter le tonnage prévu de déchets à traités;

160.000t/an d'ordures ménagères, pouvant être augmentées à 200.000t.

70 à 80.000t/an de déchets industriels.

Ce qui nous fait 280.000t, la moitié des déchets du département, autant qui transitent sur nos routes avec des risques sanitaires et d'accidents, avec la pollution du au transport routier...

Encore de nombreuses interrogations à venir face à ces méga-structure... En sachant que c'est un marché très fructueux (les déchets ne se tarissent

pas) et que des grandes entreprises en font leur pilier industriel.

Il faut être vigilant sur les choix économiques et politiques de nos élus pour la gestion de nos escoubilles...